

## Saint Pierre et saint Paul

*Lectures : Act 12, 1-11 ; 2 Tm 4, 6-8. 16c. 17-18 ; Mt 16, 13-19*

Chers Frères et Sœurs, nous célébrons aujourd'hui avec toute l'Église la solennité de saint Pierre et saint Paul. Pour nous, moines de Solesmes, c'est la fête patronale de notre monastère. Depuis sa fondation, il y a plus de mille ans, notre monastère est placé sous le patronage du prince des apôtres, celui auquel le Christ a confié la mission de veiller sur la foi de l'Église et sur son unité : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ; et la puissance de la Mort ne l'emportera pas sur elle. Je te donnerai les clés du royaume des Cieux : tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux ».

Vivre sous le patronage de saint Pierre, cela signifie bénéficier d'une manière privilégiée de sa grâce de fidélité dans la foi et de communion dans le cœur de l'Église. Comme tout don de Dieu, cette grâce est aussi une responsabilité et une vocation, un appel à marcher à la suite de Pierre et à garder vivant son charisme aujourd'hui. Être disciple de saint Pierre, ce n'est pas être parfait. Pierre lui-même a renié Jésus. Marcher à la suite de saint Pierre, c'est plutôt accueillir sa propre faiblesse et sa vulnérabilité, c'est accueillir surtout la miséricorde du Seigneur qui s'adresse à chacun d'entre nous et nous demande à notre tour, comme il l'a demandé à saint Pierre : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? » [Jn 21, 17b]. Tel est bien le fondement de la mission de Pierre : c'est le don de la charité, ce don que le Saint-Esprit lui-même dépose dans notre cœur. Toute blessure faite à la foi de l'Église, toute déchirure causée à la communion de l'Église est un péché contre la charité. Au contraire, tout acte de charité en vue de faire grandir la communion dans l'Église obtient la grâce promise à saint Pierre : « Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamés pour vous passer au crible comme le blé. Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas. Toi donc, quand tu seras revenu, affermis tes frères » [Lc 22, 31-32].

Là est le cœur de la promesse de Jésus à Pierre, cette promesse qu'il répète à trois reprises, dans des circonstances à chaque fois plus solennelles, à Césarée-de-Philippe, d'abord, au moment d'annoncer sa Passion et sa résurrection, puis lors de son dernier repas avec ses disciples, juste après avoir institué le sacrement de l'eucharistie, enfin après sa résurrection, au bord du lac de Galilée : c'est la charité théologale qui nous unit à Dieu et entre nous, qui nous fait fils de l'Église et citoyens de la Jérusalem céleste. Quelles que soient nos fragilités, quelles que soient nos chutes et nos manquements, si nous accueillons la grâce de la miséricorde, si nous accordons la première place à la grâce de la communion, alors le don de la foi nous est accordé. Il est profondément contraire à la nature de la foi d'en faire un prétexte pour se séparer de la communion de l'Église, pour blesser l'unité de l'Église. La foi est un don de Dieu, elle est accueil de sa Parole. Elle n'est pas notre propriété. Elle n'est

pas quelque chose qui dépend de nous. C'est bien plutôt nous qui dépendons d'elle, qui sommes, à travers elle, les dépositaires du don de Dieu. Oui, c'est un blasphème que de briser la communion de l'Église au nom de la foi. C'est un blasphème, parce que c'est mépriser la promesse du Christ. C'est un blasphème, parce que c'est prétendre que la grâce de Dieu est inefficace, lui qui a promis que la puissance de la Mort ne l'emportera pas sur son Église.

Alors que signifie pour nous être disciples de saint Pierre? Cela signifie accueillir la grâce de la communion dans le cœur de l'Église comme notre bien le plus précieux. Cela signifie accueillir l'enseignement du Pape et des évêques comme l'enseignement même du Christ qui, transmis par la sainte Tradition, arrive à nos oreilles, à notre intelligence et à notre cœur. La constitution dogmatique sur la Révélation divine *Dei Verbum* du concile Vatican II affirme que « la charge d'interpréter de façon authentique la Parole de Dieu, écrite ou transmise, a été confiée au seul Magistère vivant de l'Église dont l'autorité s'exerce au nom de Jésus Christ. Pourtant, ce Magistère n'est pas au-dessus de la Parole de Dieu, mais il est à son service, n'enseignant que ce qui a été transmis, puisque par mandat de Dieu, avec l'assistance de l'Esprit Saint, il écoute cette Parole avec amour, la garde saintement et l'expose aussi avec fidélité, et puise en cet unique dépôt de la foi tout ce qu'il propose à croire comme étant révélé par Dieu ». C'est surtout en étant des gardiens fidèles de la communion de l'Église que nous serons disciples de saint Pierre. Refusons toute division, toute rupture, pour choisir l'unité et la paix, même si cela nous coûte et implique des sacrifices. C'est alors que nous entendrons le Christ nous dire, comme il l'a dit à Pierre : « Heureux es-tu : ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est aux cieux ».